

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°8 - JUIN 2023

PAGE 3

ENTRETIEN
AVEC LE PRÉSIDENT NOËL BOURGEOIS



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :
LE DÉPARTEMENT AGIT

P.2

Propriété départementale, la friche Deville, à Charleville-Mézières, accueillera la troisième maroquinerie Hermès des Ardennes.

ÉDITO

Chacun sait que le Conseil Départemental est la seule collectivité de proximité en charge des solidarités humaines et le premier financeur de ces politiques. Il y consacre la majorité de ses moyens humains et budgétaires, sans renoncer à garder des capacités d'investir pour l'avenir. Parmi ses missions nécessaires figure aussi celle de l'insertion et du retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

“ Agir au quotidien pour favoriser le maintien et la création d'emplois. ”

Tout cela ne doit pas faire perdre de vue que le Département continue d'agir aussi au quotidien pour favoriser le maintien et la création d'emplois, en prenant logiquement sa part dans la lutte contre l'une des premières causes de difficultés sociales, le chômage. Alors que son taux est durablement supérieur aux moyennes régionale et nationale, c'est pour nous un impératif permanent que d'œuvrer, directement et indirectement, pour faciliter la création et l'implantation dans les Ardennes d'activités économiques créatrices d'emplois.

Même si la loi NOTRe nous fait interdiction depuis 2015 de soutenir l'économie locale et d'y consacrer aux côtés des autres acteurs les moyens utiles que nous pourrions dégager, le Conseil départemental est aujourd'hui encore, grâce à ses investissements passés et présents en faveur de notre attractivité y compris touristique, un acteur public incontournable du développement local et de l'emploi.

Alors que certains anticipaient la disparition pure et simple du Département, la réalité prouve qu'il est plus que jamais une force nécessaire au service de la prospérité économique des Ardennes, aujourd'hui et pour demain.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil
départemental

MOBILISÉS POUR L'EMPLOI

Depuis le 19 avril dernier, l'information est officielle. Le site historique Deville à Charleville-Mézières a été choisi par la maison de luxe Hermès pour implanter un nouvel atelier, avec à la clé 280 emplois, d'ici 2027.

« C'est un grand jour pour le département des Ardennes », s'est réjoui le Président du Conseil départemental, Noël Bourgeois, ce mercredi 19 avril. L'annonce officielle venait de tomber dans un communiqué du groupe: Hermès a choisi les Ardennes et plus précisément, le site Deville de Charleville-Mézières, propriété départementale, pour implanter un nouveau site de production. Après Bogny-sur-Meuse où sa première manufacture fonctionne depuis 2004, une seconde a ouvert ses portes à Tournes et a été inaugurée le 12 mai dernier en présence de personnalités publiques (photo ci-contre). Avec cette annonce, Hermès confirme sa volonté de créer un lien durable avec les Ardennes.

RÉACTIVITÉ ET DISCRÉTION

« C'est une victoire collective et le résultat d'un long travail de tous les acteurs, a souligné de son côté Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et Président d'Ardenne Métropole. Je salue l'implication décisive du Conseil départemental qui a

permis la réussite du projet. »

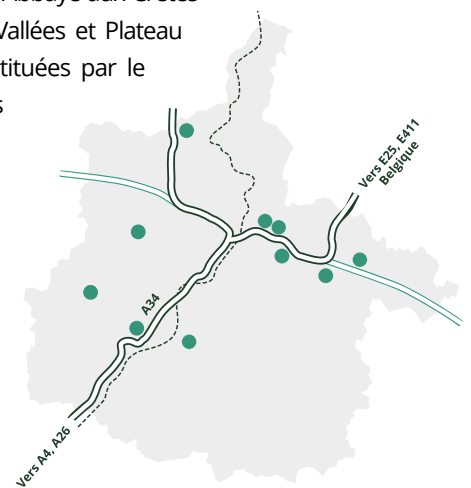
Le Département étant propriétaire du site Deville pour lequel une promesse de vente avait été signée en 2017 avec un groupe portugais, AR France Invest (ARFI), il a fallu négocier l'annulation du premier projet envisagé, un programme de construction de bureaux, de logements et de commerces. Devant l'opportunité que représentait l'implantation d'Hermès sur le site Deville, le Département a immédiatement réagi et engagé les discussions avec la société ARFI. L'accord finalement conclu prévoit la résiliation totale de la promesse de vente à ARFI et le versement d'indemnités à hauteur de 2,7 millions € par le Département, qui rachète notamment les diverses études déjà réalisées par ARFI. Afin de tout mettre en œuvre pour faciliter cette implantation synonyme d'emplois pour le territoire, le Département a également proposé qu'Ardenne Métropole, en charge du développement économique, reprenne le site dans son entièreté.

L'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) va acquérir le site pour un montant de 4,2 millions € pour le compte d'Ardenne Métropole dans le cadre d'une convention avec cette dernière. L'EPFGE va se charger de la dépollution du site et rachète, à ce titre, les études réalisées par ARFI, utiles à la dépollution. Ainsi, le projet Hermès pourra se déployer d'autant plus rapidement. « L'enjeu, c'était l'emploi sur notre territoire, souligne Noël Bourgeois. Tout le monde a joué le jeu, Ardenne Métropole, Ardennes Développement et l'Établissement Public Foncier du Grand Est, dans un délai record ! »



ZOOM SUR... LES PARCS D'ACTIVITÉS

Jusqu'en 2015, le développement économique a été au cœur des préoccupations du Département. La collectivité a ainsi créé et aménagé 10 parcs d'activités pour favoriser la création d'emplois. C'est grâce à cette politique volontariste que l'usine Unilin et la tuilerie Monier, par exemple, se sont installées sur les parcs d'activités de Bazeilles et Signy-l'Abbaye. En 2015, la loi NOTRe a retiré aux Départements la compétence économique, les obligeant à rétrocéder leurs parcs d'activités aux communautés de communes. Ceux de Rethel, Château-Porcien et Amagne ont ainsi été transférés au Pays Rethélois; les zones d'activités de Bazeilles, Lumes, Villers-Semeuse et Vivier-au-Court ont été rétrocédées à Ardenne Métropole; celle de Douzy aux Portes du Luxembourg; celle de Signy-l'Abbaye aux Crêtes Préardennaises; et celle de Rocroi-Gué d'Hossus à Vallées et Plateau d'Ardenne. Les nombreuses réserves foncières constituées par le Département profitent aujourd'hui aux communautés de communes, qui peuvent proposer des terrains aux porteurs de projet souhaitant s'implanter dans les Ardennes, comme la société Agronutris à Rethel. Au total, les dépenses réalisées par le Département pour la création et l'aménagement des parcs d'activités s'élèvent à 40 millions €. Ces parcs d'activités ont été transférés aux EPCI pour un montant de 20 millions €, le reste à charge pour le conseil départemental est alors de 20 millions € une aide indirecte aux Intercommunalités.



LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

8

CONTRATS
DE TERRITOIRE

permettent au Département
d'accompagner les projets
des communes et groupements
de communes

10

PARCS D'ACTIVITÉS

aménagés par le CD08
et désormais exploités
par les Communautés
de communes

1 700

AGENTS

composent le CD08,
deuxième employeur
public des Ardennes



Inauguration de la deuxième maroquinerie dans les Ardennes le 12 mai à Tournes. La maison de luxe Hermès emploiera à terme près de 800 personnes dans le département.

DEVILLE, FLEURON DE L'INDUSTRIE



Ancien site industriel de 3,5 hectares, Deville est situé en plein cœur de Charleville-Mézières, en bord de Meuse. Les frères Corneau, maîtres de forges, créent en 1846 une entreprise de fontes de bâtiment et de chauffage. En 1886, ils confient la direction de l'usine à leur gendre, Albert Deville. Avec lui, l'entreprise Corneau-Paillette désormais renommée Deville s'oriente vers l'émaillage des fontes et la mise au point des premières machines à mouler pneumatiques. Dans les années 1920 et 30, Deville connaît une expansion nationale avec une production en fonte brute ou émaillée allant du poêle bois aux vases funéraires. Au début des années 1950, l'usine est entièrement remaniée, reconvertie et équipée : installations de tôleries, chaînes de peinture, émaillerie, chaîne de montage et convoyeurs de manutention. Dans les années 2000, le Conseil départemental a accompagné l'entreprise reprise par le groupe Invicta jusqu'à son développement hors de la ville, sur le site de Donchery.

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CD08

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE



Quel rôle le Conseil départemental a-t-il joué dans l'installation prochaine d'Hermès à Charleville-Mézières, sur le site de Deville ?

« Le Département a joué un rôle primordial dans la mesure où nous avons été facilitateur de leur installation. Si le Conseil départemental n'avait pas rompu la promesse de vente engagée avec la société AR France Invest (ARFI), rien n'aurait été possible pour l'implantation d'Hermès. Sans notre volonté, rien ne se serait fait. Il faut aussi souligner la réactivité dont nous avons fait preuve. Dès que l'opportunité d'une installation d'Hermès a été portée à la connaissance du Conseil départemental, tout de suite la collectivité s'est mise dans ce rôle de facilitateur. Tout de suite, nous avons négocié avec ARFI pour faire en sorte que le projet d'Hermès se réalise. Cela a été un effort collectif : l'Etat a joué son rôle sur la partie PPRI (plan de prévention du risque inondation), la Ville de Charleville-Mézières a joué son rôle notamment en modifiant son PLU (plan local d'urbanisme), et nous en tant que propriétaire, nous avons joué pleinement notre rôle, de deux façons. D'une part, nous avons négocié avec ARFI pour permettre la cession du site Deville à l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Grand Est ; d'autre part nous avons racheté certaines études faites par ARFI, qui sont revendues à l'EPF. Ce qui permet de gagner du temps sur la conduite de la dépollution par l'EPF, puisque l'établissement public est chargé de dépolluer le site. Et tout cela, en veillant à préserver les intérêts de la collectivité. Je ne voudrais pas que les Ardennais croient que l'on a bradé le site Deville. La négociation a été actée à hauteur de 2,7 millions €. La promesse qui nous liait avec ARFI était une cession à 1,68 million €. C'est ce que nous aurions touché si nous avions finalisé avec eux. En ayant finalisé avec Hermès, nous allons toucher plus de 4,2 millions € : 3,98 millions € pour la cession du site, plus 278 000€ d'études que nous récupérons et revendons à l'EPF. Et, nous économisons les taxes foncières chaque année sur le dossier de Deville, soit près de 300 000€. Le choix politique tout à fait partagé lors de la négociation, a été de privilégier l'emploi, puis voté à l'unanimité en commission permanente. L'argument qui a été mis en avant, c'est les 300 emplois dans les Ardennes, c'est la priorité absolue. »

Vous souhaitez parler des zones d'activités qui ont été cédées aux communautés de communes, car on oublie maintenant qu'elles existent grâce au Département...

« Quand il avait la compétence économique, le Département a créé et aménagé 10 parcs d'activités, pour 40 millions €. Quand la loi NOTRe nous a enlevé la compétence économique, nous avons rétrocédé ces parcs aux EPCI, au global pour la modique somme de 20 millions €. C'est-à-dire que nous avons apporté 20 millions € d'aides aux EPCI qui n'ont pas eu à réaliser de lourds aménagements. Cela, c'est vraiment une aide au développement économique et un soutien indirect aux EPCI ! »

Par le biais des Contrats de territoire, également, c'est bien le Département qui aide des collectivités...

« Oui, les Contrats de territoire, c'est 19,5 millions € qui génèrent de l'activité. Ces aides sont distribuées sur la base d'une programmation proposée par les EPCI, mais elles sont versées par le Conseil départemental. J'insiste sur ce point car dans les communes, les élus s'adressent à l'EPCI pour faire inscrire leurs projets au Contrat de territoire, ils oublient à la fin que c'est l'argent du Département. C'est une aide indirecte aux EPCI. »

L'aide sociale est la partie majeure du budget de la collectivité. Ce sont des emplois, c'est de l'activité économique...

« Le budget de l'aide sociale, c'est 210 millions €. Tous les salariés qui travaillent auprès des personnes âgées et des personnes handicapées à domicile, dans les EHPAD, les foyers, sont énormément d'emplois qui existent grâce à des financements du Conseil départemental. Et ce sont des emplois pérennes et non délocalisables. L'image qu'ont les gens du social, c'est « ça coûte de l'argent ». Non, le social est aussi un vecteur d'activité économique. Le social crée de l'emploi, donne du travail à beaucoup de personnes. Et demain, personne ne fera de l'aide à domicile depuis la Chine. »

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs
intercommunalités
travers des cantons

CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Attigny/Coulommès-et-Marquény** : 21 674 € pour le renforcement des accotements sur la RD43
2. **Châtel-Chéhéry** : 93 828 € pour le renforcement des accotements sur la RD142 vers la RD946
3. **Cornay** : 40 823 € pour l'écoulement des eaux sur la RD42
4. **Écordal** : 38 200 € pour des travaux sur la RD 987
5. **Givry** : 3 631 € pour la rénovation et la création de trottoirs sur la RD983 et sur le parking de la mairie
6. **Grandpré** : 12 577 € pour la reprise des faiblesses de chaussée de la RD946 (lieu-dit "Echaudes")
19 265 € pour la reprise des faiblesses de chaussée de la RD6 (La Triline vers Thénorgues)
7. **Savigny-sur-Aisne** : 17 758 € pour la reprise des faiblesses de chaussée de la RD982 (lieu-dit "Bagot")
8. **Tourcelles-Chaumont/Mars-Sous-Bourq** : 98 440 € pour le renforcement des accotements de la RD123
9. **Voncq** : 797 € pour l'association Au Bonheur Du Val pour l'organisation du Festi'VAL (12 août 2023)

CANTON DE BOGNY--SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

10. **Bogny-sur-Meuse** : 3 759 € pour le Football Club de Bogny-sur-Meuse
11. **Les Mazures** : 1 000 € pour le Club de Voile des Vieilles-Forges
34 000 € pour le centre social culturel AMEL
12. **Montcornet** : 4 300 € pour l'association Montcornet Remonte Le Temps
13. **Monthermé** : 73 531 € pour des travaux à l'intersection des RD1/RD31
14 320 € pour la compagnie Les Enfants Sauvages (ex le pont volant)

CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

14. **Blagny** : 1 500 € pour le club La Tour d'Yvois
15. **Beaumont-en-Argonne** : 58 093 € pour des travaux sur la RD19
16. **Carignan** : 1 000 € pour le club L'Etoile Gymnique de Carignan
17. **Margny** : 2 925 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD17
18. **Mouzon** : 7 919 € de travaux sur les RD964, RD19 et au niveau du giratoire de Mouzon
1 740 € pour la reprise des faiblesses de chaussée de la RD964
19. **Sapogne-sur-Marche/Herbeuval** : 170 558 € pour le renforcement des accotements de la RD17
20. **Signy-Montlibert** : 3 263 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD8043
21. **Villers-devant-Mouzon** : 56 047 € pour l'aménagement de la place de l'église
22. **Voncq** : 110 130 € pour le recalibrage de chaussée de la RD14

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 130 000 € pour le club Flammes Carolo Basket Ardenne
43 000 € pour le club L'Etoile de Charleville-Mézières
3 000 € pour l'A.M.E. pour la 15^{ème} édition du Festival "Tambours de Fête"
5 189 € pour le Charleville-Mézières Athlétisme
8 000 € pour l'association CANOPÉ
1 943 € pour le centre de loisirs Château des Fées (aides aux vacances en accueil de loisirs sans hébergement)
16 000 € pour l'association FRAP (actions de préfiguration de La Macérienne)
24. **Warcq** : 1 365 € pour le Fitness Club de Warcq

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 37 500 € pour le club Charleville-Mézières Natation
1 500 € pour l'Athletic Belair Club pour la course « Cours si Têcap » à La Grandville
3 000 € pour le centre social et culturel André Dhôtel pour son programme d'actions 2023 de sensibilisation à la culture et de diffusion de spectacles vivants
25. **Damouzy** : 51 561 € pour des travaux routiers sur la RD989
26. **Houldizy** : 6 223 € pour l'Association Culturelle pour le Festival de spectacles de rue (27 août 2023)
27. **Nouzonville** : 4 000 € pour le Club Sportif Nouzonville Ardenne
1 883 € pour des travaux routiers sur la RD1
788 € pour l'Union Musicale Nouzonnoise pour l'acquisition d'instruments de musique

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

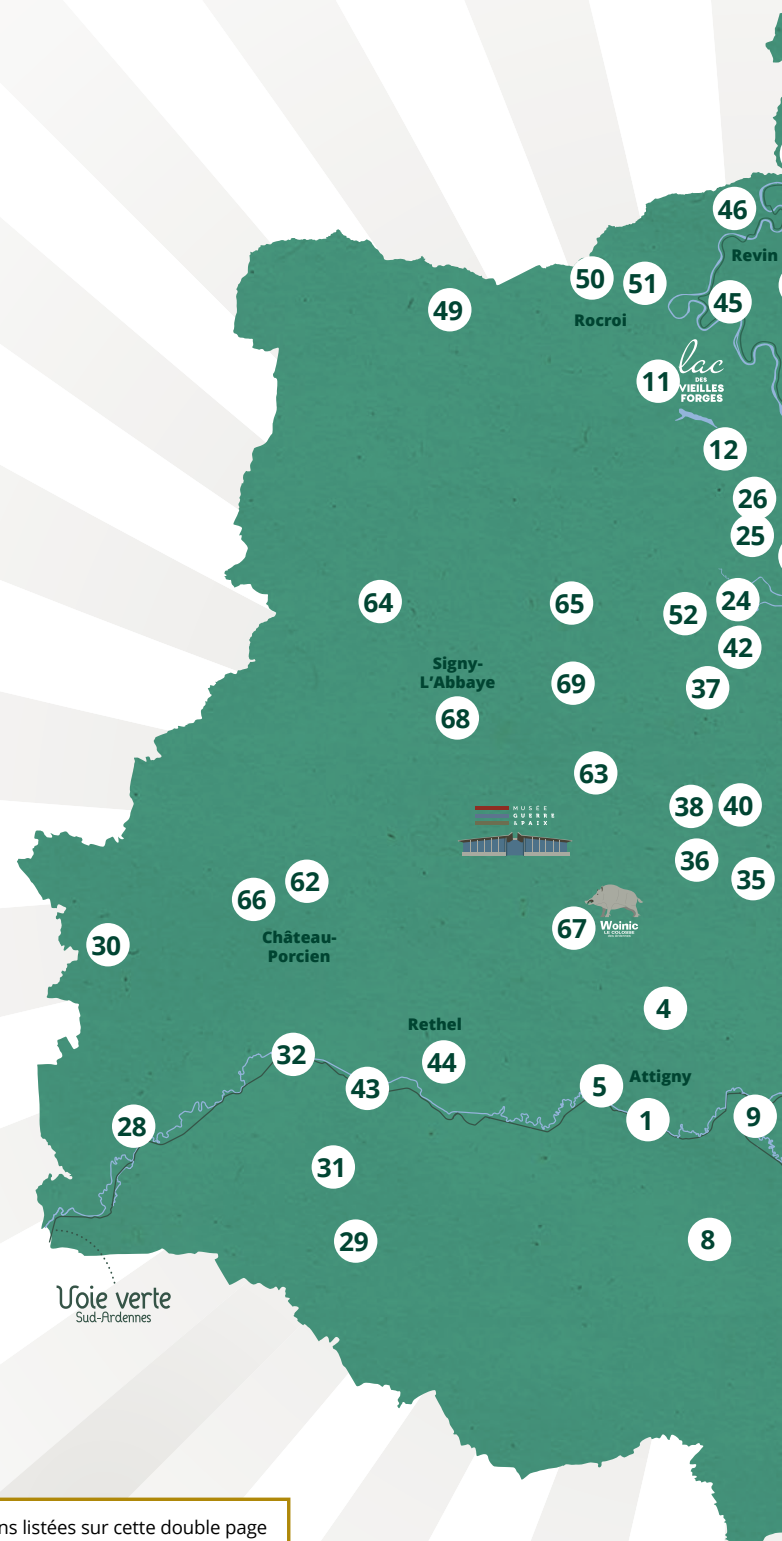
23. **Charleville-Mézières** : 2 300 € pour le Cercle d'Escrime de Charleville-Mézières
19 000 € pour le Charleville-Mézières Ardenne Tennis de Table
1 702 € pour le Charleville-Mézières Canoë-Kayak
5 000 € pour le Charleville-Mézières Roller Club
1 836 € pour la reprise des faiblesses de la RD58
46 000 € pour l'Union Départementale des Associations Syndicales Autorisées
5 000 € pour l'association Polyphonia
3 000 € pour le club L'Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont
1 000 € pour le club ASPTT Charleville-Mézières

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

23. **Charleville-Mézières** : 1 200 € pour la Compagnie L'Antheridie pour le projet « L'humain, ses mythes et la nature » au collège Léo Lagrange
613 € pour le Comité Départemental de Voile
1 300 € pour l'association Les Amis De Solichor (concert "Mémoire de Meuse" à la Basilique)
34 000 € pour le Centre Social SARC
1 000 € pour le club La Plume de Charleville
2 340 € pour la Confédération Musicale de France (section 08) pour l'organisation de stages de formation musicale

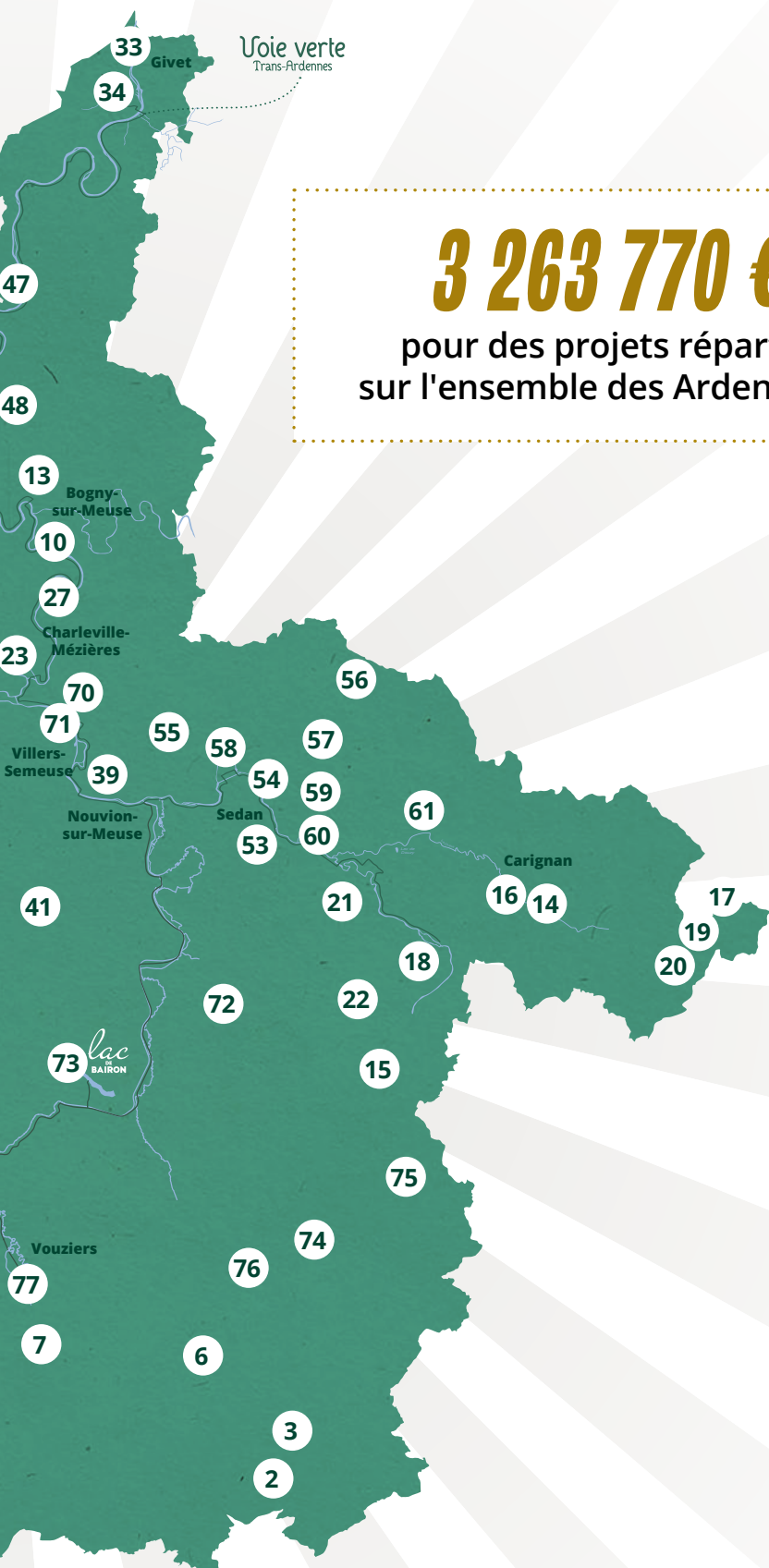
CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

28. **Asfeld** : 150 000 € pour la Communauté de Communes du Pays Rethélois pour le COSEC
15 836 € pour des travaux de reprise des faiblesses de chaussée sur la RD926
29. **Neufelize** : 58 023 € pour des travaux de reprise des faiblesses de chaussée sur la RD925
30. **Saint-Quentin-Le-Petit/Banogne-Recouvrance** : 149 739 € pour des travaux de renforcement de chaussée sur la RD30
31. **Tagnon** : 1 000 € pour le Ping-Pong Club
32. **Taizy** : 5 655 € pour des travaux routiers sur la RD30
7 914 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD26



* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.

s locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et
s, aménagements de l'espace public... Le Conseil départemental, au
s, est présent au quotidien sur tout le territoire.



.... CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

- 33. **Givet** : 500 € pour le club Société Gymnastique La Givetoise
500 € pour le Groupe Randonnée Ardennaise
500 € pour l'association Sports Volontaires Givetois
6 000 € pour le club Ardenne Rives de Meuse Natation
- 34. **Rancennes** : 500 € pour le club Rancennes Association Culture Loisirs Sports (R.A.C.L.S.)

.... CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 35. **Baâlons** : 3 354 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD28
- 36. **Mazerny** : 1 931 € pour des travaux d'écoulement des eaux sur la RD991
- 37. **Mondigny** : 3 785 € pour la création d'un carrefour à Barbe-en-Croc
- 38. **Montigny-sur-Vence** : 7 546 € pour la mise aux normes (mairie, église et cimetière)
- 39. **Nouvion-sur-Meuse** : 2 000 € pour l'U.S. des Cheminots de Nouvion-sur-Meuse
- 40. **Poix-Terron** : 43 900 € pour la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour l'animation du point d'information touristique de Woinic
20 225 € pour la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour les Rencontres nationales des Territoires à Energie Positive (TEPOS)
9 842 € pour la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour les animations culturelles et fêtes des associations
- 41. **Villers-le-Tilleul** : 85 770 € pour des travaux routiers de la RD33a
- 42. **Warnécourt** : 6 007 € pour des travaux au cimetière

.... CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 43. **Acy-Romance** : 65 130 € pour la construction d'un béguinage
- 44. **Rethel** : 53 500 € pour le Roller Ardennes Pays Rethélois
220 000 € pour le théâtre Louis Jovet pour sa programmation 2023
1 000 € pour le club Rethel Courir
1 000 € pour le club Rethel Sportif Escrime
6 000 € pour le Rethel Club Volley Ball

.... CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 45. **Anchamps** : 122 148 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD1
- 46. **Fumay** : 1 110 € pour le Centre Social Fumay Charnois
- 47. **Haybes** : 500 € pour le club nautique de Haybes / Aventure Evasion
- 48. **Revin** : 2 500 € au Happy Club Revinois pour le Challenge de pétanque Georges Guillaume
1 401 € pour des travaux de reprise des faiblesses de chaussée sur la RD988
4 300 € pour le Givet Revin Athletic Club
2 750 € pour l'AREL pour le projet "Le triple 8"

.... CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 49. **Regniowez** : 29 394 € pour des travaux de reprise de chaussée de la RD32
- 50. **Rocroi / Gué-d'Hossus** : 37 748 € pour des travaux de reprise de chaussée de la RD985
- 51. **Rocroi** : 19 752 € pour des travaux d'écoulement des eaux de la RD8051
- 52. **This** : 9 527 € pour des travaux d'écoulement des eaux de la RD16

.... CANTON DE SEDAN 1 — 9 COMMUNES

- 53. **Noyers-Pont-Maugis** : 6 577 € pour des travaux routiers sur la RD229a
- 54. **Sedan** : 100 000 € pour le Club Sportif Sedan Ardennes pour la saison 2022/23
4 500 € pour l'association Cuivres en Ardennes pour l'organisation du festival
- 55. **Vrigne-aux-Bois** : 1 000 € pour le Tennis Club

.... CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 56. **La Chapelle** : 4 245 € pour des travaux de reprise des faiblesses de chaussée sur la RD4
- 57. **Givonne** : 103 553 € pour des travaux routiers sur la RD129
- 58. **Glaire** : 1 865 € pour des travaux de reprise des faiblesses de chaussée sur la RD29
- 54. **Sedan** : 1 000 € pour le Canoë Kayak du Pays Sedanais
3 000 € pour la Société Mixte de Tir Sedan
17 642 € pour l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale pour la Foire de Sedan

.... CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 59. **Balan / Rubécourt** : 4 506 € pour des travaux de reprise des faiblesses sur la RD17
- 60. **Bazeilles** : 7 000 € pour le club Ardenne Métropole Cyclisme Ville de Bazeilles
- 61. **Pouru-Saint-Remy** : 4 500 € pour le Pétanque Club Les Capucins
- 54. **Sedan** : 34 000 € pour le Centre Social Le Lac

.... CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 62. **Chappes** : 34 994 € pour des travaux routiers de la RD114
- 63. **Launois-sur-Vence** : 70 000 € pour la rénovation énergétique de l'école Jules Mary
- 64. **Liart** : 2 500 € pour la Compagnie L'Horloge Qui Ne Sonne Pas
- 65. **Neufmaison** : 9 315 € pour la rénovation thermique et aménagement d'un logement
- 66. **Remaucourt** : 1 817 € pour des travaux d'assainissement pluvial
- 67. **Saulces-Monclin** : 4 440 € pour des travaux routiers dans le bourg
- 68. **Signy-l'Abbaye** : 5 635 € pour l'organisation de l'Ardenn'Rock
- 69. **Thin-le-Moutier** : 1 265 € pour l'Espoir Athletic Club Thin-le-Moutier

.... CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 70. **Saint-Laurent** : 1 918 € pour des travaux routiers sur la RD59
- 71. **Villers-Semeuse** : 60 000 € pour le Groupement De Défense Sanitaire Du Bétail

.... CANTON DE VOUZIERS — 54 COMMUNES

- 72. **Artaise-le-Vivier** : 272 119 € pour des travaux routiers sur les RD324, RD24 et RD977
- 73. **Bairon-et-ses-environs** : 1 000 € pour le Bairon Nautic Club
1 900 € pour l'organisation du festival des Musicales
- 74. **Buzancy** : 3 000 € pour la Société Omnisports Le Sanglier pour "Festibuz"
- 75. **Nouart** : 3 018 € pour l'association Les Amis de Chanzy
- 76. **Thénorgues** : 1 903 € pour des travaux routiers sur la RD6
- 77. **Vouziers** : 2 000 € pour le Club Nautique Vouzinois

C'EST L'ÉTÉ, DIRECTION LES LACS !



On ne change pas une opération qui gagne. Du 17 juillet au 19 août prochain, le Conseil départemental renouvelle l'aventure « Ardenn'Plages », aux lacs de Bairon et des Vieilles-Forges. Au programme : du sport, de la lecture, des initiations à des activités connues ou insolites (tchouk-ball, tir à l'arc, ping-pong, VTT, tennis, tir laser, gyropode, etc), des actions de prévention autour de l'environnement ! Vous êtes tous invités : rendez-vous directement sur la plage du lundi au samedi de 14h à 16h30, pour vous amuser gratuitement. Les éducateurs sportifs du Département et ses partenaires vous attendent !

Dans tous les cas, la baignade à Bairon et aux Vieilles-Forges est surveillée tous les après-midis de 13h à 19h, depuis le 15 juin et jusqu'au 27 août.

Et dernière info plage : après les Vieilles-Forges il y a quelques jours, Bairon se prépare pour Lac en Fête ! Notez bien, l'événement aura lieu le samedi 1^{er} juillet à partir de 13h30.

Des animations culturelles, musicales, sportives et gastronomiques, gratuites, sont prévues pour vous permettre de passer la meilleure des journées. Si vous aimez la nature, prévoyez d'emporter des jumelles ! Car le Département profitera de la fête pour vous présenter l'observatoire ornithologique que la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise a installé sur place au printemps.

Il est plus que temps de re-sortir votre maillot !

+ D'INFOS : lacsardenndes.fr



VOIE VERTE SUD-ARDENNES : C'EST OUVERT !

« La Voie verte Sud Ardennes sera le révélateur des richesses du patrimoine ardennais ! » C'est par ces mots que Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental, a officiellement inauguré le nouvel itinéraire de 110 kilomètres qui relie désormais Pont-à-Bar à Brienne-sur-Aisne et Vouziers, le samedi 3 juin dernier à Bairon-et-ses-environs.

Pour l'occasion, le CD08 et ses partenaires ont investi les lieux en proposant des animations en tout genre à Bairon-et-ses-environs, Attigny, Vouziers, Rethel et Château-Porcien. « Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont fait de cet événement une belle fête. »



Moment solennel avec la coupe du ruban



Rouler vers le Sud !



Présentation du matériel du Comité départemental Handisport



Spectacle enchanteur à Château-Porcien

LES BRÈVES

Faites « le plein des sens » !



Inviter les touristes à choisir les Ardennes pour faire le plein de sensations nature, sportives et culturelles : telle est l'ambition de la campagne de communication lancée en ce début de saison par le Conseil départemental et l'Agence de Développement Touristique des Ardennes.

À travers une large présence sur les réseaux sociaux et une campagne d'affichage dans le métro parisien, à Lille et en Belgique francophone, le 08 met en avant ses atouts, grâce à une série de 4 visuels immersifs. Affichage urbain, insertions presse, communication digitale et spots TV... cette campagne se décline sur plusieurs supports.



Tout à 1€ !

La 5^{ème} Grande Braderie de la Bibliothèque Départementale des Ardennes aura lieu le dimanche 2 juillet de 9h à 16h. Le principe ? Chaque livre et CD au prix unique d'1 € ! Rendez-vous au 4, rue Georges Brassens à Charleville-Mézières.

+ D'INFOS : www.cd08.fr



Réussites

95 jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie destinée à souligner leur(s) réussite(s). L'occasion de casser les idées reçues sur ces enfants, aux parcours remarquables.



PMI à la carte

Massages, portage, jeux, découverte du livre, allaitement, alimentation, motricité... le CD08 vient de mettre en place une carte interactive pour retrouver les ateliers organisés par la Protection Maternelle et Infantile sur l'ensemble du département.

+ D'INFOS : www.cd08.fr

Un collectif engagé

Le Conseil départemental est engagé dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, deux fléaux qui se conjuguent et éloignent des milliers d'Ardennais de l'accès aux services et aux droits, à l'insertion professionnelle, à leur autonomie globale. C'est pour cette raison qu'a été créé le Collectif Illettrisme 08, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, qui rassemble depuis 3 ans tous les acteurs ardennais des champs de l'insertion, du social et de la culture qui ont souhaité agir ensemble. À ce jour, le Collectif rassemble près de 80 personnes et 36 structures de l'insertion, du travail social et de la culture.

+ D'INFOS : www.facebook.com/Collectif-Illettrisme-08



52

pages composent le magazine Ardennez-vous ! distribué en même temps que votre Journal. Son ambition : vous inviter à (re) découvrir le département.

547

enfants de moins de 12 ans ont bénéficié en 2022/2023 d'un remboursement de 25 € dans le cadre de l'aide à la première licence sportive. Opération renouvelée dès septembre !

400

collégiens ont participé à l'appel à projets citoyens lancé par le CD08 à la rentrée scolaire 2022/2023, sur l'une des 3 thématiques suivantes : la solidarité ; le sport, la santé, le bien-être ; la promotion du territoire (valorisation des Ardennes).

+ LES RÉSULTATS SONT À RETROUVER SUR : www.cd08.fr

252 000 €

d'aide attribuée à la Chambre d'agriculture afin d'accompagner les situations de fragilité et l'emploi salarié en agriculture, et d'améliorer la qualité des produits servis en restauration collective, en particulier dans les collèges.



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de 157 métiers, le Conseil départemental propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

48 OFFRES DISPONIBLES

Éducateur spécialisé, agent d'exploitation, technicien SIG, chargé d'études eau et assainissement

À retrouver sur 

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

3096

ÉLÈVES DE 6^{ÈME}

ont été destinataires, en début d'année scolaire, d'un chéquier-culture d'une valeur de 40 €, à valoir auprès des structures culturelles du territoire participant à ce dispositif (librairies, musées, théâtres, cinémas...) mais également des structures de pratiques artistiques comme les écoles de musique, de danse ou encore de théâtre. Les chèques sont à utiliser avant le jeudi 31 août ! Cette opération sera reconduite à la rentrée de septembre : chaque élève de 6^{ème} se verra remettre un kit comprenant le chéquier culture et une clé USB d'une capacité de 16Go.

+ D'INFOS ET LISTE DES PARTENAIRES : www.cd08.fr

Agenda

PARCOURS BD

— DU 1^{ER} JUILLET
AU 31 DÉCEMBRE

Novion-Porcien

Le Musée Guerre et Paix renouvelle son parcours BD autour de 3 séries : Spirou l'ingénu, 14-18 et Allons Z'enfants. A noter : rencontre avec les auteurs, séances de dédicaces et visite commentée le 20 août de 10h à 13h.

+ D'INFOS : www.guerreetpaix.fr

LAC EN FÊTE

— 1^{ER} JUILLET

Lac de Bairon

Le CD08 et ses partenaires ont peaufiné un programme d'animations culturelles, musicales et sportives pour toutes les générations. Dès 13h30, accès libre et gratuit.

+ D'INFOS : www.cd08.fr

RENCONTRES GUITARE ET PATRIMOINE EN ARDENNES

— JUSQU'AU 8 JUILLET

Sedan

Les Rencontres Guitare et Patrimoine ont maintenant 30 ans. Une sorte de record de longévité pour une manifestation qui défend l'exigence artistique tout en restant populaire et conviviale. Des surprises, des amis, du public et surtout de talentueux artistes.

CUIVRES EN ARDENNES

— DU 29 JUILLET AU 5 AOÛT

Sedan

Découvrez un programme riche et diversifié avec des artistes d'exception et passionnés, de tous les univers allant de la musique classique jusqu'à la musique Funk-Rock pour des moments de convivialité, de découverte et de fête au coeur de Sedan.

+ D'INFOS : Programmation complète et réservation : cuivresardenes.fr

ARDENN' TOUR 2023

— DU 10 AU 21 JUILLET

L'animation sportive gratuite du CD08 fera halte dans 9 communes : Saily (lundi 10), Givet (mardi 11), Jandun (mercredi 12), Vrigne-aux-Bois (jeudi 13), Perthes (lundi 17), Sormonne (mardi 18), Seraincourt (mercredi 19), Brieulles-sur-Bar (jeudi 20), Bourg-Fidèle (vendredi 21).

+ D'INFOS : www.cd08.fr

JEUX DE L'HISTOIRE AU MONT CORNU

— 15 ET 16 JUILLET

Montcornet

Au cœur d'un site rassemblant 5 villages d'époque gauloise, gallo-romain, carolingien, mérovingien et médiéval, découvrez une sélection de jeux à travers l'histoire (gladiateurs, tablut, échecs byzantins...), animés par des troupes de reconstitution historique.

+ D'INFOS : mont-cornu.fr

FESTIVAL URBI ET ORBI

— JUSQU'AU 30 JUILLET

Sedan

L'édition 2023 est placée sous le thème des villes habitées. Habiter une ville, c'est d'une certaine façon faire partie de ses rues, de ses associations, de ses écoles, de ses énergies créatrices...

+ D'INFOS : www.urbiorbi.photo

ROBIN DES BOIS ET SES AMIS

— DU 15 JUILLET AU 12 AOÛT

Vendresse

Retrouvez le spectacle son et lumière consacré à Robin des Bois les vendredis et les samedis sur le site de La Cassine, transformé en véritable forêt de Sherwood.

+ D'INFOS : www.la-cassine.com

FESTIVAL LE CABARET VERT

— DU 16 AU 20 AOÛT

Charleville-Mézières

Pendant 5 jours, Charleville-Mézières va vibrer au rythme d'une programmation musicale musclée et éclectique, à laquelle s'ajoutent un festival BD, des débats, des conférences, des espaces de prévention...

+ D'INFOS : www.cabaretvert.com

FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES

— 16 AU 24 SEPTEMBRE

Charleville-Mézières

Découvrez le programme complet et réservez vos billets en ligne sur le site Internet du Festival ou sur place au village FMTM, place de l'église Saint Rémi, du lundi au vendredi de 15h30 à 18h.

+ D'INFOS : festival-marionnette.com

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE

Inlassablement notre Président Noël BOURGEOIS fait passer ses messages, tant aux différents ministres qu'à l'Assemblée des Départements de France ou au Sénat, pour alerter sur les difficultés des Départements.

Comme indiqué dans la presse locale, il espère que cette petite musique paiera un jour, non pas en célébrité mais en monnaie sonnante et trébuchante.

Car oui les Départements, et le nôtre plus encore, se trouvent dans une situation compliquée compte tenu du faible dynamisme de nos recettes et de l'augmentation de nos dépenses obligatoires.

Oui les décisions prises par l'Etat pèsent sur notre budget, et cela même si elles sont justifiées : le RSA, le point d'indice des fonctionnaires, le SMIC, le Ségur dans le médico-social coûteront en année pleine en 2023 14 millions € supplémentaires, avec pour seule compensation de l'Etat à peine 2 millions €.

Certes Madame la Première Ministre a été attentive aux premières notes de cette petite musique et a annoncé un Fonds de soutien pour les Départements les plus en difficulté mais la suite de la mélodie n'est pour le moment pas entendue.

Espérons que les annonces prochaines de notre Ministre de l'Economie portant sur les économies à réaliser après le quoi qu'il en coûte ne viendront pas, une fois de plus, faire peser le poids des décisions sur les Départements. Mais rien n'est moins sûr, sauf si le Ministre, en plus d'être écrivain, est aussi mélomane...

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELODDT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS, Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE, Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH, Michel KOCIUBA, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON, Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

CHAQUE GOUTTE D'EAU COMPTE !

Le soleil brille, c'est de bon augure pour la période des vacances qui commence et le tourisme local.

Les multiples initiatives, l'aménagement d'infrastructures importantes que nous soutenons, placent idéalement notre magnifique Département sur la voie de sa transition touristique.

Fort de son patrimoine multiple, chaque projet compte comme chaque goutte d'eau peut compter !

L'eau est un incontournable défi pour demain !

L'eau, trop longtemps gaspillée, jugée jusque là abondante et inépuisable, devient l'un des enjeux majeurs de nos sociétés.

A l'heure où les foins sont terminés et au moment où la moisson va commencer, le monde agricole sait que l'eau est vitale, maintenant chacun d'entre nous va devoir réapprendre à la considérer et à la préserver.

Chaque goutte d'eau compte, il faut l'économiser !

Et puis, après cette période estivale que nous vous souhaitons heureuse et régénérante, viendra la rentrée avec la reprise du travail et de l'ECOLE.

A travers les collèges, le Conseil Départemental a toute légitimité à agir, à entreprendre et à construire pour mettre l'enfant au cœur de nos attentions.

De façon certaine, septembre verra dans ce sujet l'un des vrais enjeux et une ambition majeure de notre collectivité.

Soyons vigilants !

Là encore, chaque action compte, comme chaque goutte d'eau peut compter !

Maintenant, en vous souhaitant un bel été, nous vous donnons RDV à la rentrée.

Et pour citer Aimé Césaire : « N'y eut-il dans le désert qu'une seule goutte d'eau qui rêve tout bas, dans le désert n'y eut-il qu'une graine volante qui rêve tout haut »

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE